

Référence : C.N.296.2017.TREATIES-XI.D.6 (Notification dépositaire)

ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES
MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION
INTÉRIEURES (ADN)
GENÈVE, 26 MAI 2000

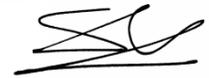
CORRECTIONS AUX RÈGLEMENTS ANNEXÉS À L'ADN ¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.112.2017.TREATIES-XI.D.6 of 1 March 2017 par laquelle des corrections ont été proposées au texte authentique de l'Accord (ECE/TRANS/WP.15/AC.2/62), communique :

Au 30 mai 2017, date à laquelle la période spécifiée pour la notification d'objections aux corrections proposées a expiré, aucune objection n'a été notifiée au Secrétaire général.

En conséquence, le Secrétaire général a effectué les corrections requises à l'Accord.
.... Le procès-verbal de rectification correspondant est transmis en annexe.

Le 5 juin 2017



¹ Voir notification dépositaire C.N.112.2017.TREATIES-XI.D.6 du 1^{er} mars 2017 (Proposition de corrections au règlement annexé à l'ADN).

À l'attention des Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Elles sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs)". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'inscrire aux "Services automatisés d'abonnement" pour recevoir les notifications dépositaires par courrier électronique, qui sont également disponibles à l'adresse https://treaties.un.org/Pages/Login.aspx?lang=_fr.



EUROPEAN AGREEMENT CONCERNING THE
INTERNATIONAL CARRIAGE OF DANGEROUS
GOODS BY INLAND WATERWAYS (ADN),
ADOPTED AT GENEVA,
ON 26 MAY 2000

ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT
INTERNATIONAL DES MARCHANDISES
DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION
INTÉRIEURES (ADN), ADOPTÉ À GENÈVE,
LE 26 MAI 2000

PROCÈS-VERBAL OF RECTIFICATION TO THE
REGULATIONS ANNEXED TO THE ADN

PROCÈS-VERBAL DE RECTIFICATION AUX
RÈGLEMENTS ANNEXES A L'ADN

THE SECRETARY-GENERAL OF THE
UNITED NATIONS, acting in his
capacity as depositary of the above
Agreement,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES,
agissant en sa qualité de
dépositaire de l'Accord
susmentionné,

WHEREAS the authentic text of the
Regulations annexed to the ADN,
contains certain errors,

CONSIDÉRANT que le texte
authentique des règlements annexés à
l'ADN contient certaines erreurs,

WHEREAS the corresponding proposal
of corrections has been communicated
to all interested States by
depositary notification
C.N.112.2017.TREATIES-XI.D.6 of
1 March 2017,

CONSIDÉRANT que la proposition de
corrections correspondante a été
communiquée à tous les États
intéressés par la notification
dépositaire C.N.112.2017.TREATIES-
XI.D.6 du 1^{er} mars 2017,

WHEREAS by 30 May 2017, the date
on which the period specified for
the notification of objections to
the proposal of corrections expired,
no objection had been notified,

CONSIDÉRANT qu'au 30 mai 2017,
date à laquelle la période spécifiée
pour la notification d'objections
aux corrections proposées a expiré,
aucune objection n'a été notifiée,

HAS CAUSED the required
corrections as indicated in the
above notification to be effected to
the authentic text of the
regulations annexed to the ADN.

A FAIT PROCÉDER aux corrections
requises au texte authentique des
règlements annexés à l'ADN, comme
indiquées dans la notification
précitée.

IN WITNESS WHEREOF, I,
Miguel de Serpa Soares, Under-
Secretary-General for Legal Affairs
and United Nations Legal Counsel,
have signed this Procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, Nous,
Miguel de Serpa Soares, le
Secrétaire général adjoint aux
affaires juridiques et Conseiller
juridique des Nations Unies, avons
signé le présent procès-verbal.

Done at Headquarters, United
Nations, New York, on 5 June 2017.

Fait au Siège de l'Organisation,
Nations Unies, New York,
le 5 juin 2017.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Miguel de Serpa Soares'.

Miguel de Serpa Soares